



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 0001/CEN/DG/2024 DU 05 AOUT 2024 POUR
LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA CENTRALE
NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLE
MEDICAUX ESSENTIELS (CENAME) POUR LES EXERCICES 2024-2026**

I- OBJECTIF

La Centrale National d'Approvisionnement en Médicaments et Consommable Médicaux Essentiels (CENAME), Etablissement Public à Caractère Spécial, lance un Appel à Candidature pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 à 2026, conformément aux dispositions de l'article 48 du décret n° 2024/135 du 25 avril 2024 portant réorganisation de la Centrale Nationale d'Approvisionnements en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels.

Le processus de sélection conduit par la Direction Générale aboutira à la nomination par le Conseil d'Administration du commissaire aux comptes de la CENAME pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

II- PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent appel à Candidature est réservé aux experts comptables (personnes physiques ou morales) agréés par la CEMAC et inscrits au tableau de l'Ordre des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA) et justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expertise.

III- ETENDUE DE LA MISSION

Le commissaire aux comptes désigné auprès de la centrale est astreint au respect des obligations et des diligences généralement admises dans la profession. A ce titre, il est chargé notamment :

- d'effectuer tout au long de son mandat tous les contrôles, toutes vérifications qu'il juge opportunes, en se faisant communiquer toute pièce qu'il estime utile ;
- de porter à la connaissance du conseil d'administration et des autorités de tutelle toute irrégularité, tout fait délictueux qu'il aurait découvert sans que sa responsabilité puisse être engagée ;
- de recueillir toutes informations utiles à l'exercice de sa mission auprès des tiers qui ont accompli des opérations pour le compte de la centrale. Toutefois, ce droit d'information ne peut s'étendre à la communication des pièces, contrats et documents quelconques détenus par les tiers à moins qu'il n'y soit autorisé par une décision de la juridiction compétente statuant à bref délai ;
- d'élaborer ses rapports et d'en communiquer les résultats au conseil d'Administration dans les délais requis.
- Tout au long de son mandat, le commissaire aux comptes s'assurera de la régularité et de la sincérité des comptes annuels de la centrale. Il délivrera une certification sur la capacité des comptes à donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine.



- Tout au long de sa mission, il disposera de tous les pouvoirs d'investigation tant sur pièces que sur place. Il est habilité à adresser toutes les observations motivées au Directeur Général.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

La Direction Générale de la CENAME invite les candidats intéressés à soumettre une offre de services pour la prestation de commissariat aux comptes présentée en trois volumes séparés ainsi qu'il suit :

Volume 1 : Pièces administratives

Le dossier comprendra les documents suivants en originaux ou copies certifiées conformes selon le cas et datant de moins de trois mois :

- a) La déclaration d'Appel à Candidature datée, signée et timbrée, faisant ressortir la raison sociale, l'adresse et le cas échéant les pouvoirs délégués aux signataires ;
- b) L'attestation d'inscription à l'Ordre des Experts comptables du Cameroun(ONECCA) du cabinet soumissionnaire ;
- c) L'attestation d'inscription à l'Ordre des Experts comptables du Cameroun(ONECCA) de l'Expert-Comptable, Responsable de la mission;
- d) L'attestation de conformité fiscale ;
- e) L'attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ou un représentant ;
- f) L'attestation de non-exclusion de marchés délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou un représentant ;
- g) L'attestation de non-faillite ;
- h) Une copie du registre du commerce.

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) Lettre de candidature datée, signée et timbrée ;
- b) La proposition technique décrivant l'approche retenue pour la réalisation de la mission ainsi que les références du cabinet dans la réalisation des missions similaires;
- c) Le curriculum vitae daté et signé et les copies certifiées conformes des diplômes du personnel clé.

Volume 3 : Dossier financier

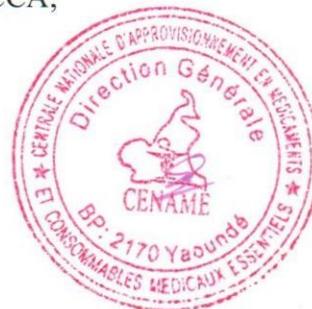
- a) Lettre de candidature de la proposition financière datée, signée et timbrée ;
- b) Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- c) Cadre du détail estimatif.

V- CRITERES D'EVALUATION

1 - Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence de l'attestation d'inscription du cabinet à l'ONECCA;

2 - Critères essentiels :



- Références du cabinet 50 points ;
- Ancienneté du cabinet 10 points ;
- Qualification du personnel clé 40 points.

VI - DEPOT DES OFFRES

Les trois volumes seront rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires chacun, dont un original et six copies marquées comme tels.

Chacun des volumes 1,2 et 3 sera placé dans les enveloppes scellées. Ces enveloppes à leur tour seront placées dans une enveloppe unique fermée portant la mention :

« **Appel à candidature pour le commissariat aux comptes de la CENAME des exercices 2024 à 2026** »

Le dossier sera déposé au bureau du courrier au siège de la CENAME à Yaoundé au plus tard le **13 septembre 2024 à 15 heures**

VII- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres aura lieu le **mardi 17 septembre 2024 à 11Heures** par la commission constituée à cet effet au siège sociale de la CENAME sise **Rue Rudolph Manga Bell Messa**.

Seuls les candidats peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

VIII- RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siege social de la CENAME à Yaoundé B.P 2170 Messa, Yaoundé Tél. : (237) 222 23 29 20/222 23 29 20, E-mail contact@cename.org , web : www.cename.cm.



Le Directeur Général

Dr SALIHOU SADOU